

Lettre ouverte à Me Alain Jacobowitz, Président de la LICRA

Echos d'Afrique 1 septembre 2017



Hassan Jallow et Paul Kagame

Dans la lettre ci-après, la communauté congolaise pose judicieusement la question suivante : pour quelles raisons ceux qui insistent pour que la France ouvre ses archives ne s'adressent-ils pas également et avec la même insistance à d'autres pays comme les USA, la Grande Bretagne, le Canada, l'Ouganda, Israël, ... qui tous ont été directement impliqués dans les événements qui ont mis le feu à la région des Grands Lacs.

Lettre ouverte à Me Alain Jacobowitz, Président de la LICRA

Nous, représentants de la société civile congolaise, avons pris connaissance avec stupeur et consternation de l'interpellation de l'ancien Président de la République que vous faites dans votre communiqué du 7 Avril 2017^[1] :

« Génocide des Tutsis : La LICRA demande à François Hollande la levée du secret défense et interpelle les candidats à la présidence de la République ».

et de votre demande » *d'ouvrir les portes et les fenêtres de l'Assemblée Nationale, du Quai d'Orsay, du Ministère de la Défense et de l'Elysée* » car » *Depuis plus de vingt ans, des associations, des chercheurs, des témoins réclament que la France s'explique sur ce qu'elle a fait au Rwanda, qu'elle lève le secret défense et rende publics tous les documents diplomatiques, militaires, politiques et financiers se rapportant à l'action de notre pays de 1990 à 1994 dans la région des grands lacs* ».

Stupeur et consternation de voir que la mobilisation de la LICRA se limite au génocide des tutsi du Rwanda que nous reconnaissons, bien évidemment, alors que depuis 1972 jusqu'à ce jour la région des Grands Lacs, bien au delà du Rwanda et du génocide des tutsi, est dévastée par des crimes de génocide ou des crimes contre l'humanité.

Ignorez-vous Me Jacobowitz que depuis 1972, **au Burundi, au Rwanda, puis en RDC** des millions de personnes ont été victimes de génocide ou de crimes contre l'humanité ?

Ignorez-vous Me Jacobowitz que **les hutu du Burundi** ont été victimes d'un génocide en 1972, puis à nouveau en 1993 suite à l'assassinat, par l'armée, tutsi, du Président hutu Melchior Ndadaye démocratiquement élu ? Ignorez-vous Me Jacobowitz qu'en 1994 pendant le génocide des tutsi, **des dizaines de milliers voire des centaines milliers de hutu ont été massacrés par les génocidaires hutu mais aussi par les troupes de l'APR commandées par Paul Kagamé ?**



Tony Blair-Kagame

Ignorez-vous Me Jacobowitz que depuis 1996, le Rwanda, état criminel et terroriste dirigé par le « *plus grand criminel de guerre vivant* » comme l'a qualifié le Pr F. Reyntjens, est le responsable avec ses alliés africains et occidentaux de millions de morts en RDC ?

Le 23 Avril 2010, 51 rabbins anglais interpellaient dans le Guardian^[2] l'opinion publique mondiale sur les horreurs et les millions de morts en RDC et écrivaient » *When we consider the suffering and the scale of the atrocities in Congo, we cannot but recall our own 6 million victims of Nazi genocide. The « hear nothing, see nothing and do nothing » approach fails to fulfil the promise to « never again! » stand idly by while human beings are slaughtered. »*

La LICRA était présente au procès de Nuremberg : vous qui êtes avocat, donc a priori soucieux de la tenue dans des pays démocratiques d'une justice équilibrée, pensez – vous que la vérité à Nuremberg, puis ensuite sur la shoah aurait pu être établie en demandant uniquement la déclassification des archives de Vichy ?

Il est évident que l'ouverture des archives de l'état nazi étaient indispensables à l'établissement de la vérité sur la shoah, mais aussi celle de tous les autres pays concernés par la déportation des juifs, celles des états qui étaient parties prenantes dans le conflit y compris celles des alliés qui, dès 1942, connaissaient l'existence des camps de la mort mais n'ont rien fait pour bombarder les lignes de chemin de fer qui amenaient juifs, tziganes, homosexuels, résistants, etc. jusqu'à la mort.

Vous avez déclaré à RFI le 9 Avril 2017 « ***Il est important que toute la lumière soit faite sur la participation de chacun à cet horrible génocide*** », insinuant que la France serait coupable et quelle aurait participé à ce génocide.

Comment expliquez-vous en tant qu'avocat, Me Jacobowitz, que le Président Kagame qui se déchaîne contre la France, en particulier depuis que l'enquête du juge Bruguière en fait le responsable de l'attentat terroriste contre le Président Habyarimana, n'ait jamais amené la moindre preuve contre la France devant le TPIR, bien que Mme Carla Del Ponte l'ait vivement incité à fournir des preuves « à ses *accusations infondées*» [3] ? Un TPIR, notons-le, fort bien disposé à l'égard du dictateur sanguinaire de Kigali depuis que Mr Hassan Jallow a remplacé Mme Carla Del Ponte sèchement remerciée par les anglo-saxons (USA, Grande – Bretagne) à partir du moment où elle a voulu enquêter sur les crimes de guerre voire les crimes contre l'humanité de l'APR.



Nyetanyahu-Kagame/photo lepoint.fr

En tant que connaisseur supposé de ce dossier, comment expliquez-vous, Me Jacobowitz, que dans son remarquable documentaire « *Rwanda's untold story* », diffusé le 1er Octobre 2014, la BBC au professionnalisme et à la déontologie unanimement reconnus, n'ait absolument pas mis en cause la France dans le drame rwandais et que malgré les plaintes adressées à la direction de la BBC par des réseaux pro – Kigali que vous devez bien connaître, l'enquête interne de la BBC ait complètement lavé les auteurs de toutes les accusations de « *négationnisme* » portées et par ces mêmes réseaux et par Kigali qui, en fureur, a depuis interdit la BBC au Rwanda ?

En tant qu'avocat, vous ne pouvez nier que tout dossier criminel, a fortiori quand il s'agit de crimes contre l'humanité voire de crimes de génocide, impose les investigations les plus larges et que limiter l'enquête à une fraction très limitée des faits et des parties impliquées n'est que la marque d'une justice non démocratique, partielle et forcément manipulée.

Et, comme vous, nous voulons aussi que toute la lumière soit faite « **sur la participation de chacun** » non seulement à cet « **horrible génocide** » des tutsi **mais, à la différence de vous, à tous les crimes de masse imprescriptibles, crimes contre l'humanité et crimes de génocide commis dans la région des Grands Lacs depuis des décennies.**



Clinton-Kagame

Ignorez-vous, Me Jacobowitz, que les USA étaient des soutiens discrets et très efficaces du FPR et que Boutros Boutros Ghali, ancien Secrétaire Général de l'ONU a déclaré : » ***The Rwandan genocide was 100 percent American responsibility*** ». [\[4\]](#). Pourquoi donc ne demandez-vous pas l'ouverture des archives américaines ?

Ignorez-vous, Me Jacobowitz, que la Grande – Bretagne était aussi un soutien discret et efficace du FPR ? Pourquoi donc ne demandez-vous pas l'ouverture des archives anglaises ?

Ignorez-vous, Me Jacobowitz, que la Belgique, ancienne puissance de tutelle a retiré ses troupes alors que les évidences imposaient au contraire de renforcer les effectifs de la MINUAR. Pourquoi donc ne demandez-vous pas l'ouverture des archives belges ?

Ignorez-vous, Me Jacobowitz, que le Canada a aussi été partie prenante ne serait-ce que de part le rôle joué par le GI Dallaire, le GI Baril et Mme Louise Arbour. Pourquoi donc ne demandez-vous pas l'ouverture des archives canadiennes, cela permettrait, par exemple, de comprendre le rôle controversé du Général Baril ?

Ignorez-vous, Me Jacobowitz, qu'Israël, qui a soutenu le FPR et aurait fourni des armes aux belligérants, y compris pendant le génocide, refuse aujourd'hui d'ouvrir ses archives [\[5\]](#). Pourquoi donc ne demandez-vous pas l'ouverture des archives israéliennes ?

Ignorez-vous, Me Jacobowitz, que des puissances de la région et en premier lieu l'Ouganda soutenaient le FPR. Pourquoi donc ne demandez-vous pas l'ouverture des archives ougandaises ? Nous aurions, entre autres, ainsi la preuve irréfutable que les missiles de l'attentat ont bien été fournis au FPR par l'Ouganda et que le Rwanda, l'Ouganda et leurs alliés occidentaux sont les premiers responsables des crimes contre l'humanité, voire des crimes de génocide commis en RDC et répertoriés dans le rapport Mapping ?

Ignorez-vous, Me Jacobowitz, que le FPR a déployé une intense activité diplomatique accompagnée de menaces directes afin qu'aucune armée étrangère mandatée par l'ONU ne vienne s'interposer dès le début du génocide et ne mette un terme prématuré à celui – ci ? Dans le cadre de cette intense activité diplomatique, ignorez-vous, Me Jacobowitz, les révélations faites par Theogene Rudasingwa ? Theogene Rudasingwa qui était en 1994 un proche parmi les proches de Kagame puisqu'il était alors secrétaire général du FPR (avant de devenir Directeur de Cabinet de Paul Kagame puis ambassadeur du Rwanda aux USA) a déclaré le 2 Mai 2014 à Washington DC : « *En juin 1994, en qualité de Secrétaire Général du Front Patriotique Rwandais (FPR) j'ai conduit une délégation qui s'est entretenue avec le Ministre français des Affaires Etrangères, Alain Juppé. L'objectif de ma délégation était de dissuader le gouvernement français de lancer l'opération Turquoise, l'opération de maintien*

de la paix qui a été toujours au cœur des relations acrimonieuses entre la France et le régime FPR de Paul Kagamé depuis cette époque. Je suis rentré bredouille et déçu. Les enjeux étaient grands. Avant cela, le FPR avait envoyé une délégation composée de leaders de haut niveau, Gerald Gahima et Claude Dusaidi, à New York et à Washington DC en vue de dissuader les Nations Unies et les Etats Unis de ne lancer aucune mission de maintien de la paix au Rwanda. »

Pourquoi devant autant de cynisme et devant les conséquences terribles d'un tel cynisme, ne demandez-vous pas, Me Jacobowitz, l'ouverture des archives du FPR ?

Ignorez-vous, Me Jacobowitz, que l'ONU a divisé par près de dix le contingent de la MINUAR au tout début du génocide alors qu'il fallait au contraire renforcer ces troupes, et a attendu plus de deux mois pour autoriser la France à intervenir via l'Opération Turquoise ? Ignorez-vous, Me Jacobowitz, que L'ONU a bloqué toute enquête sur l'attentat terroriste ainsi que divers rapports (rapport Hourigan, rapport Gersony, rapport Mapping) mettant en cause le FPR pour des crimes contre l'humanité, voire des crimes de génocide en RDC, cf. le rapport Mapping. Ignorez-vous, Me Jacobowitz, que Mme Del Ponte a été impitoyablement écartée du poste de procureur du TPIR par les alliés anglo-saxons du FPR, USA et Grande – Bretagne quand elle a voulu enquêter sur les crimes du FPR ?



Dallaire-Kagame

Pourquoi donc devant ces faits accablants ne demandez-vous pas l'ouverture des archives de l'ONU ?

Ignorez-vous, Me Jacobowitz, que le TPIR a rendu une justice des vainqueurs et n'a jamais voulu enquêter sur les crimes contre l'humanité commis par l'APR ? Pourquoi donc ne demandez-vous pas l'ouverture des archives du TPIR ?

Et puisque vous soumettez la seule France à votre exigence de transparence, ignorez-vous, Me Jacobowitz, la masse d'archives déjà déclassifiées en France, laissant croire que l'essentiel serait caché afin de dissimuler le pire ? Nous ne saurions que vous suggérer de visionner l'intervention de Mr Paul Quilès lors du colloque « *Le drame rwandais : la vérité des acteurs* » du 1er Avril 2014^[6], et d'évaluer ainsi objectivement l'effort de transparence des différents gouvernements français depuis la Commission Quilès. Vous pourriez de toute évidence comparer les efforts de transparence de la France dans ce dossier avec l'attitude des autres protagonistes que nous citons ci-dessus. Vous pourriez aussi ainsi faire la part entre le complotisme, la manipulation grossières des esprits et la vérité des faits.

Nous pourrions vous poser, Me Jacobowitz, des dizaines d'autres questions pour démontrer l'aveuglement et la partialité de votre démarche, mais nous nous arrêtons là.

Vous devez savoir, Me Jacobowitz, que Mme Carla Del Ponte, alors Procureur du TPIR a déclaré au journal danois Aktuel du 17 avril 2000 : « *s'il était établi que c'est le FPR qui a abattu l'avion du Président Habyarimana, l'histoire du génocide devrait être réécrite.* » et que l'heure de la vérité se précise avec la réouverture depuis l'été 2016 de l'enquête française sur l'attentat contre l'avion du Président Habyarimana et l'arrivée dans le dossier de nouveaux témoignages cruciaux.

Il est maintenant connu que de 2007 à 2015, en France, un réseau (diplomates, magistrats, hommes de l'ombre, ONG, journalistes), relais de Kigali, s'est employé à saboter l'enquête du juge Bruguière : tout cela est décrit dans le dossier « **Récit d'une manipulation** » paru dans le n° 140 du journal « *Le Un* » du 1^{er} Février 2017 et on y apprend que le dictateur sanguinaire de Kigali a tout fait pour que la vérité n'apparaisse pas, y compris via l'enlèvement et / ou l'assassinat de témoins essentiels qui avaient demandé à être entendus par le juge Trevidic, comme Emile Gafirita et Patrick Karegeya par exemple.

Malheureusement pour Kigali et ses relais français, les preuves contre le Président Kagame s'accumulent dans le dossier de l'attentat et nous avons été consternés de vous voir appeler au secours, pour justifier votre demande auprès de l'ancien Président de la République française, rien moins que le parquet d'un état dictatorial, le Rwanda, qui « *a fait savoir il y a quelques mois qu'il souhaitait entendre vingt personnalités françaises, afin « de mieux comprendre leur rôle et de décider si elles seront poursuivies ou non* » ».

N'avez – vous pas compris, Me Jacobowitz, que ces moulinets et rodomontades du parquet rwandais ne sont que la manifestation de la fureur d'un état dictatorial, criminel et terroriste face à la réouverture d'une enquête française qu'il n'a pas réussi à faire saboter et que cet état criminel et terroriste pratique donc un chantage odieux contre la France et sa justice afin que la vérité sur l'attentat contre l'avion du président Habyarimana ne soit pas révélée, 23 ans après les faits ?

Et quand vous appelez au secours « *des associations, des chercheurs, des témoins* » qui « *depuis plus de vingt ans, réclament que la France s'explique sur ce qu'elle a fait au Rwanda* », pourquoi, Me Jacobowitz, ne désignez-vous pas précisément ces Procureurs anonymes ? Ne craindriez-vous pas que les liens avérés avec l'état criminel et terroriste du Rwanda de ces associations et témoins, ainsi que l'absence totale de crédit international de ces « *chercheurs* », du fait de leur allégeance à Kigali ne discréditent définitivement vos références anonymes ?



Et puisque vous voulez que « *toute la lumière soit faite* » pourquoi n'exigez-vous pas, Me Jacobowitz, que la justice française enquête sur ce réseau qui de 2007 à 2015 a tenté de saboter l'enquête française sur l'attentat contre l'avion du Président Habyarimana et sur tous les enlèvements et assassinats de témoins commis durant cette période ?

La LICRA aura cent ans dans quelques années. Elle a porté dans le passé de beaux combats que nous approuvons totalement. Aujourd'hui, et alors que l'occident est entièrement mobilisé dans la lutte contre le terrorisme, la LICRA ne peut, sans se trahir, relayer les accusations d'un état terroriste et criminel, d'un Président-dictateur sanguinaire et de ses relais français comme vous le faites dans cet appel au Président de la République.

Vous ne pouvez pas, dans l'admirable mission que la LICRA s'est fixée depuis sa création, réserver vos engagements dans la région des Grands Lacs à la seule vérité sur le génocide des tutsi, et ce, en relayant, fort maladroitement, les accusations contre la France d'un état criminel et terroriste. Des millions d'autres personnes ont péri dans cette région victimes de la folie des hommes : **pourquoi ne demandez- vous pas aussi pour ces victimes, Me Jacobowitz, la vérité et la justice qu'ils attendent depuis des années ?**

Me Jacobowitz, par cette interpellation aussi partielle que partielle de l'ancien Président de la République, vous vous faites le porte-parole « *des associations, des chercheurs, des témoins qui depuis plus de vingt ans réclament que la France s'explique* ». On notera que l'anonymat entourant ces demandeurs n'est pas la meilleure garantie d'une indépendance avérée vis à vis de Kigali et nous ne pouvons que poser la question : serait-ce piétiner la grandeur de la France, pays des droits de l'homme que d'accepter que la France s'incline devant le chantage d'un dictateur qualifié de « *plus grand criminel de guerre encore en exercice* » par des spécialistes de la région des Grands Lacs ?

Et il est indéniable que ce dictateur fait tout pour que l'enquête judiciaire menée en France sur l'attentat terroriste du 6 Avril 1994 n'aboutisse pas, en particulier en activant grâce à ses relais ce chantage sur la responsabilité voire la participation de la France au génocide et il ne manque aucune occasion d'insulter le pays qui nous a accueillis et auquel nous devons estime et reconnaissance.

Peut-être connaissez-vous, Me Jacobowitz, cette citation de Paul Valéry : « **Le mensonge et la crédulité s'accouplent et engendrent l'opinion.** » Le mensonge dans ce dossier a trop abusé de la crédulité de l'opinion occidentale depuis près de vingt-cinq ans : la vérité viendra un jour et elle sera impitoyable pour ceux qui auront tout fait pour l'occulter si longtemps.

Il n'est que temps d'ouvrir les yeux, Me Jacobowitz ...

Les associations signataires :

- LIPEDC,
 - Bukavu Yetu,
 - Renaissance du Congo,
 - CCDP,
 - APARECO,
 - Collectif du Droit à la Démocratie en Afrique.
-

[1] <http://www.licra.org/genocide-des-tutsis-la-licra-demande-a-francois-hollande-la-levee-du-secret-defense-et-interpelle-les-candidats-a-la-presidence-de-la-republique/>

[2] <http://www.theguardian.com/world/2010/apr/23/victims-of-war-in-congo>

[3] « La traque, les criminels de guerre et moi » Carla del Ponte Octobre 2009, pages 373 et 374

[4] <http://www.globalresearch.ca/rwanda-20-years-on-100-percent-american-responsibility/5374383>

[5] <http://fr.timesofisrael.com/les-archives-des-ventes-darmes-israeliennes-durant-le-genocide-rwandais-resteront-closes/>

[6] <https://www.youtube.com/watch?v=qVa6w2Obsuk>